

Déchets du bâtiment
L'action de la Région Île-de-France

DRIEAT - DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Agnès NALIN

Chargée de mission économie circulaire et déchets à la Région IDF

Jeudi 17 février 2022



Le Cadre régional : un plan et une stratégie

Le PRPGD : un document cadre régional opposable

Approuvé le 21 novembre 2019

Fixe des **objectifs de valorisation des déchets** et définit des **plans d'actions** pour les atteindre
2015 → 2025 → 2031

<https://www.iledefrance.fr/PRPGD>

Pour les déchets de chantiers :

- Chapitre II sur les flux, pages 216 à 291
- Chapitre III sur les installations
- + synthèse de 13 pages

La stratégie régionale économie circulaire : une démarche volontaire de la Région

Approuvée le 24 septembre 2020

Présente **10 leviers d'actions opérationnels** pour mobiliser les territoires et les acteurs régionaux et **6 engagements pour une région exemplaire**

<https://www.iledefrance.fr/economie-circulaire-la-strategie-regionale-2020-2030>

Pour les déchets de chantiers :

- Levier 8, pages 42 à 44

« **Mettre l'économie circulaire au cœur des chantiers franciliens et des politiques d'aménagement** »



Les principaux objectifs du PRPGD

« METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DES CHANTIERS FRANCILIENS »

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

d'Île-de-France

Mémo Mai 2019



1. Diminuer la quantité de déchets par la **prévention**
2. Identifier, suivre et **tracer** l'ensemble des déchets du BTP et leurs filières de gestion
3. Déclinaison de **l'objectif** national de **valorisation matière de 70%** des déchets du BTP
4. Identifier et mobiliser les **ressources minérales secondaires**
5. Développer **l'offre de collecte** des déchets du BTP pour les TPE/PME
6. Favoriser le tri, la **déconstruction sélective**, développer et structurer des filières de **recyclage** pour les DNIND

Contexte francilien

~33 Mt / an entre
2020 et 2025

Enjeux quantitatifs

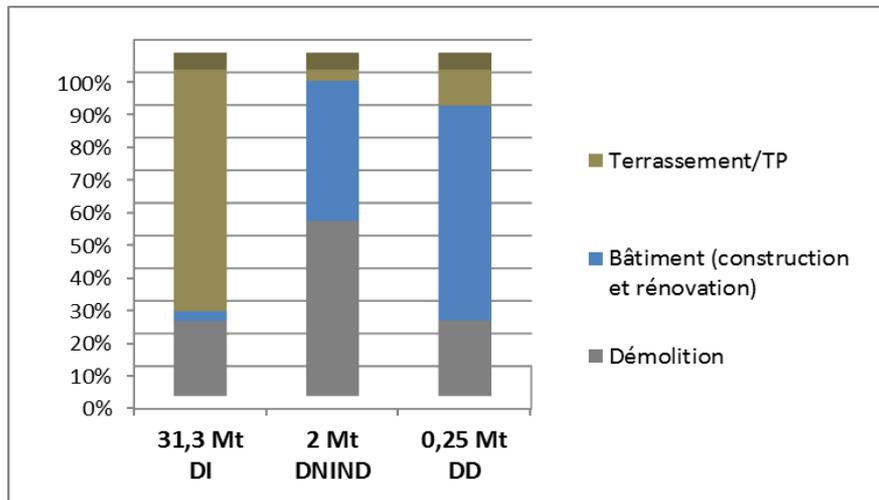
Gestion des
déchets inertes
(déblais, béton de
démolition)

Enjeux qualitatifs

Limiter le
stockage

Gestion des
déchets du
bâtiment

DÉCHETS DU BÂTIMENT : UN ENJEU QUALITATIF



Caractérisation du gisement des déchets par activité
Estimation 2015 - source PRPGD



c'est le taux de
valorisation matière
des déchets du BTP
en 2018

Objectifs de
valorisation
des déchets
du **BTP**

2020 : **70 %**

(Loi TECV)

2025 : **75 %**

2030 : **80 %**

Améliorer la gestion des DNIND

- Favoriser le **tri**, la **déconstruction sélective**, et les filières de **recyclage** pour les DNIND
- Développer l'**offre de collecte** des déchets du BTP pour les TPE/PME

Mettre l'économie circulaire au cœur des chantiers (1/2)

CHANGER LES PRATIQUES ET MONTER EN COMPÉTENCES

Mobiliser et accompagner la Maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'oeuvre

- Intégration de clauses économie circulaire dans la commande publique : *GIP Maximilien* → en cours
- Partager des retours d'expérience : carnet pratique de l'*institut Paris Région*
→ <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/batir-lamenagement-circulaire/>

Mettre en réseau et former les acteurs du BTP : MOA, MOE, entreprises, architectes...

- Plan d'action mis en œuvre par Ekopolis : Club MOA/MOE, actions de formations/sensibilisation, organisation d'une journée régionale sur l'économie circulaire → en cours

Favoriser l'économie circulaire dans les travaux publics

- Feuille de route économie circulaire dans les TP : *F RTP*

Mobiliser et accompagner la Maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'oeuvre

- Recensement des acteurs franciliens du réemploi : ROTOR → <https://opalis.eu/fr>
- Développement d'outils pour lever les freins assurantiels : BELLASTOCK → en cours



Mettre l'économie circulaire au cœur des chantiers (2/2)

STRUCTURER LES FILIÈRES DE RÉEMPLOI ET RECYCLAGE



Faciliter l'accès aux fonciers pour les activités du réemploi et du recyclage, permanent/transitoire

- Animation d'un groupe de travail sur le foncier par la Région et l'Institut Paris Région avec l'EPFIF, EPA ORSA, SNCF Immo, etc.

Favoriser le déploiement de filières de recyclage/réemploi (bois, plâtre, plastique, ouvrants...).

- Comité filières (réemploi, plâtre, bois, verre plat...)

Soutien aux activités de tri/réemploi/reconditionnement

- Moebius réemploi (dalles de faux plancher)
 - Plateformes Solid-R de Réavie
- ⇒ 35% de soutien aux études de faisabilité et investissements / plafond aide 250 000 €

Soutien et suivi des initiatives émergentes

- EPT Plaine Commune, EPT Est Ensemble, Circolab, Booster du réemploi...

SREC/COP

Objectif 2030 :
doubler
l'approvisionnement local et
renouvelable du
secteur de la
construction

AAP avec l'objectif
de Soutenir 50
projets « Chantier
circulaire » dans le
BTP

Créer une
plateforme du
réemploi



Les soutiens financiers de la Région IDF

CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PRPGD,
DE LA SREC, ET DE LA COP

Politique régionale pour la prévention et la valorisation des déchets

Depuis 2016 : 220 projets soutenus pour un montant global de 20 M€.

- Développer le réemploi, la réutilisation, la réparation
- Mettre **économie circulaire** au cœur de l'aménagement, de la construction et des chantiers
- Développer l'économie circulaire et **innover**

Modalités d'aide

- ⇒ Etudes de faisabilité ou pré-opérationnelles (investissement) : taux d'aide de 50% maximum des dépenses éligibles, aide plafonnée à 100 000 €
- ⇒ Autres dépenses d'investissement : taux d'aide de 35% maximum des dépenses éligibles, aide plafonnée à 250 000 €
- Accompagner les changements de modèles et pratiques pour le zéro déchet et l'économie circulaire
 - ⇒ Dépenses en fonctionnement : taux d'aide de 50% maximum des dépenses éligibles, aide plafonnée à 40 000 €/an



Vos contacts

Pour toute demande de subvention ou question d'ordre général :

Service Economie Circulaire et Déchets

✉ zerodechet@iledefrance.fr

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

